



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 FEVRIER 2023**

<p><b>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX</b> EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 24 REPRESENTÉES : 04 ABSENTE : 01</p> <p><b>DATE DE LA CONVOCATION :</b> Le 31 janvier 2023</p> <p><b>PUBLICATION SITE INTERNET :</b> Le 28 mars 2023</p>	<p><b>Président de séance :</b> M. Franck LOMBARD</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p><b>Étaient présents :</b> M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Eric FUSS, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.</p> <p><b>Étaient représentées :</b> Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Sophie BIBAL ayant donné pouvoir à Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU et Mme Marie-Thérèse BERGERET ayant donné pouvoir à Mme Françoise VIGUET-CARRIN.</p> <p><b>Absente :</b> Mme Stéphanie LUSSIANA.</p>
--	---

**Délibération n°06**

**Rapporteur : M. Nathan EXCOFFIER**

**Objet : Convention entre la Ville d'Ugine et le Comité Social et Economique d'Ugitech – Prestations Centre de Loisirs et Espace Jeunesse**

Le Comité Social et Economique d'Ugitech souhaite prendre en charge une partie du coût des activités proposées par le Centre de Loisirs 3/11 ans et l'Espace Jeunesse pour les enfants dont les parents bénéficient des avantages du Comité d'Entreprise d'Ugitech.

La précédente convention avait été élaborée fin 2019.

Le Comité d'Entreprise d'Ugitech souhaite continuer ce partenariat et pouvoir l'entériner de façon pluriannuelle.

Il convient aujourd'hui de renouveler la convention pour une durée de trois ans.

Il est donc proposé d'approuver la convention entre la Ville d'Ugine et le Comité d'Entreprise Ugitech.

La commission municipale a examiné le dossier.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Approuve la convention entre la Ville d'Ugine et le Comité d'Entreprise Ugitech.**
- **Autoriser M. le Maire ou son représentant à signer cette convention.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230206-20230206\_DE06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/02/2023

Publication : 10/02/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Pour le Maire,  
Michel Chevallier,  
Adjoint au Maire